

La formation continue

RÉUNION D'INFORMATION

Obtenir le DCG-DSCG par la voie de la validation des acquis et de la formation continue

19 avril 2018

La formation continue ou formation tout au long de la vie est accessible pour les salariés, demandeurs d'emploi et, plus largement, pour tous les adultes désireux de se former ou de faire **valider leur expérience**. Dans cette perspective de formation professionnelle ou personnelle, il est en effet possible d'alterner des périodes de formation et d'activité.

Financement de votre formation

Pour préparer le DCG, le DSCG ou le master CCA de l'Intec, vous pouvez mobiliser ces différents dispositifs de financement en fonction de votre situation actuelle :

- Plan de formation de l'entreprise
- Compte personnel de formation (CPF)
- Congé individuel de formation (CIF)
- La formation des demandeurs d'emploi
- Contrat de professionnalisation

Besoin d'aide et d'information ?

Si vous avez besoin d'aide et d'information pour envisager votre formation avec un financement de la formation continue, vous pouvez participer à un **atelier info-conseil**. Une aide personnalisée sera apportée. **Vous y inscrire.**

Demander un devis

En vue de vous inscrire en DCG ou DSCG en formation continue (financement employeur, OPCA, OPACIF ou Pôle emploi), vous devez demander un devis auprès de l'Intec.

[Faire la demande de devis en ligne](#)

Besoin d'information ?

Contacts et horaires du service Formation continue - Validation des acquis

Informations utiles

Informations utiles sur les procédures et la réglementation applicables à une démarche VAE:
sur les **points d'information conseil VAE (PIC)**
sur le site du **Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**

<http://intec.cnam.fr/la-formation-continue-178310.kjsp?RH=vaeves>